Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 46 (2019)

Heft: 6

Rubrik: Nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nouvelles 39

Le prix Nobel pour deux astrophysiciens suisses

Le prix Nobel de physique a été attribué cette année pour moitié à James Peebles (États-Unis/Canada) et pour l'autre moitié aux deux Suisses Didier Queloz et Michel Mayor. L'Académie suédoise de Stockholm a déclaré récompenser ces deux derniers parce qu'ils «ont révolutionné notre compréhension de l'histoire de l'univers et de la place de notre



planète dans le cosmos». En 1995, les deux chercheurs suisses ont découvert la première planète située en dehors de notre système solaire. Elle gravite autour de «51 Pegasi», une étoile qui ressemble au soleil. Par cette découverte, Didier Queloz et Michel Mayor ont révolutionné l'astronomie et ouvert le champ de recherche des exoplanètes. Aujourd'hui, plus de 4000 d'entre elles ont été découvertes. Et l'étoile «51 Pegasi» a entre-temps été renommée Helvetios.

(MIII)

Un double national perd sa citoyenneté suisse

Au mois de septembre, la Suisse a pour la première fois retiré sa nationalité suisse à un double national. L'homme de 34 ans, résidant au Tessin, possède également un passeport turc. Il a été condamné il y a deux ans à une peine d'emprisonnement pour avoir fait de la propagande en faveur d'une branche de l'organisation terroriste Al-Qaida et aidé deux combattants à rejoindre la zone de guerre syro-irakienne. La déchéance de la nationalité suisse, ici mise en œuvre pour la première fois, n'est prévue que pour les personnes qui portent une atteinte grave aux intérêts de la Suisse et mettent ainsi en péril sa sécurité.

La Suisse perd un rang

D'après le classement annuel du Forum économique mondial (WEF), la Suisse continue de perdre en compétitivité. Elle recule ainsi d'un rang et se retrouve cinquième. Le pays qui fait la course en tête est désormais Singapour, suivi des États-Unis. En 2017 encore, la Suisse passait pour le pays le plus compétitif du monde.

La libra: un défi pour la Suisse

La libra, nouvelle cryptomonnaie de Facebook, sera un défi pour la Suisse. L'association Libra ayant son siège à Genève, le droit suisse s'applique. Dans une première prise de position, la FINMA a déclaré que la libra devait respecter «les normes internationales les plus strictes» en matière de lutte contre le blanchiment d'argent. Elle a aussi souligné que le projet recèle «des risques similaires à ceux des banques» et exige par conséquent «des règles similaires à celles des banques».

Succès de la diplomatie suisse pour la paix

L'ambassadeur suisse Mirko Manzoni est parvenu à faire signer au Mozambique un accord de paix entre le gouvernement et les rebelles. Ce traité met fin à la guerre civile et à la guérilla qui ont fait près d'un million de morts depuis plusieurs décennies. C'est un beau succès pour la diplomatie suisse. À la demande du Secrétaire général António Guterres, Mirko Manzoni accompagnera la suite de ce processus de paix comme envoyé spécial de l'ONU. Par ce choix, António Guterres a contrecarré l'intention de la Suisse de rappeler et de rétrograder son ambassadeur, auquel on reproche ses méthodes parfois non conventionnelles et son autonomie.

Le conflit jurassien n'est pas réglé

Quarante ans après la création du canton du Jura, le conflit jurassien n'est toujours pas réglé: la ville de Moutier rejoindra-t-elle le canton du Jura ou restera-t-elle bernoise? La question se pose à nouveau. Certes, en 2017, les Prévôtois ont dit oui à une très faible majorité à un changement de canton. Le Tribunal administratif bernois a toutefois annulé cette décision, notamment à cause d'une propagande jugée excessive des autorités pendant la campagne. Le camp pro-jurassien exige un nouveau vote dans les plus brefs délais.

Deux mères, et un arrêt déterminant

En septembre, les juges bernois ont rendu un jugement qui fera date en condamnant une femme à verser une contribution d'entretien à son ancienne partenaire. Le couple avait fait appel à un don de sperme pour avoir un enfant. Après la séparation des deux femmes, la mère de l'enfant avait demandé une pension à son ex-partenaire, mais en vain. En statuant à présent que les parents de même sexe en partenariat enregistré doivent aussi contribuer à l'entretien de leurs enfants après leur séparation, le Tribunal envoie un signal fort aux familles homosexuelles.